

**A S. Exc. Mgr Bataille**  
**Évêque de Saint-Etienne**

Excellence, Cher frère

Je viens d'apprendre, par le Père Raymond Bassil et Mme Isabelle Marcuzzi, le décès accidentel du Frère Michel Morel, Mariste.

Surpris par cette triste nouvelle, je n'ai pu que le confier à Dieu, Père de Miséricorde, et prier pour lui et pour sa communauté et sa congrégation. J'ai informé le Comité et les amis du jumelage dans le diocèse et demandé que l'on prie spécialement pour lui, car il était un ami fidèle du jumelage. Tout le monde se rappelle de lui ici dans le diocèse de Batroun du fait qu'il accueillait à l'Ermitage tous nos groupes qui allaient à Saint-Etienne dans le cadre du jumelage. En plus, nous n'oublions pas son passage dans le diocèse de Batroun les 29 et 30 avril, avec la délégation que vous présidiez, pour les célébrations du jubilé d'argent de notre jumelage.

Nous nous rappelons son intervention lors de la rencontre avec le clergé du diocèse à la Maison-Mère des Sœurs Maronites de la Sainte Famille à Ebrine pour présenter Saint Marcellin Champagnat. Il avait dit :

*« Je suis le Frère Michel Morel, actuellement dans la petite communauté à La Valla en Gier, près de Saint Chamond, dans le diocèse de Saint-Etienne, le tout premier lieu de fondation de l'Institut des Petits Frères de Marie, tel est le nom donné par Marcellin, ou Frères maristes, nom donné par Rome !*

*On m'a demandé, dans le cadre du 25<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage, de vous présenter la figure de Marcellin Champagnat, déclaré Saint par le pape Jean-Paul II le 18 avril 1999. Je suis heureux d'être avec vous en ce jour.*

*Un des objectifs de ces célébrations des 25 ans du jumelage entre nos deux diocèses, est de mieux connaître la figure de deux saints de nos diocèses afin d'approfondir les liens spirituels existant entre nous afin qu'ils nous guident sur notre propre chemin de foi.*

*Les frères maristes que je représente aujourd'hui sont honorés de présenter leur Fondateur, en tant que saint du diocèse de St Etienne. En leur nom, je remercie le comité de jumelage d'avoir fait cette proposition.*

*Avant de présenter une petite biographie de Marcellin Champagnat et quelques aspects de son chemin de sainteté, voici une pensée de Marcellin sur ce qu'est un saint :*

*« Un saint, c'est un modèle pour tout le monde ; c'est comme un livre où les savants et les ignorants peuvent lire tout ce qu'ils ont à faire pour parvenir au salut » (Avis, leçons, sentences-Chap. XXI)».*

C'est surtout cette dernière phrase qui reste ancrée dans nos cœurs et nos esprits, car elle rappelle la vocation de notre diocèse de Batroun, diocèse de saints et terre de sainteté.

Nous le confions donc à la Miséricorde de Dieu par l'intercession de la très Sainte Vierge Marie, la patronne des Frères Maristes et Notre Mère à tous, et de nos saints respectifs.

Au nom des diocésains de Batroun et des membres du Comité et amis du jumelage, je présente mes condoléances sincères à vous, aux Frères Maristes de la Communauté de La Valla en Gier et du Liban.

Nous restons unis dans le Christ Seigneur en qui nous mettons notre Espérance, sachant qu'Il ne déçoit pas ceux qui espèrent en lui.

+ Père Mounir Khairallah

Évêque de Batroun